



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Le médico-social face à ses difficultés de recrutement



Depuis plusieurs années, les établissements et services médico-sociaux peinent à attirer les professionnels. C'est particulièrement le cas chez les infirmiers et les éducateurs spécialisés. Si les causes sont multiples – convention collective peu attractive mais en cours de renégociation, concurrence du secteur sanitaire public, déficit de formation sur le territoire, méconnaissance des métiers – quelques pistes émergent : améliorer la qualité de vie au travail, développer la formation en alternance, communiquer autour des métiers voire créer un dispositif équivalent aux Padhue pour les métiers du médico-social. Aujourd'hui, la Lettre pro publie une liste de 175 postes à pourvoir dans les structures du territoire.

« Le secteur sanitaire est en pénurie de main d'œuvre. Le médico-social est en super-pénurie. » Cette phrase avait été lancée le 29 février 2024, lors du séminaire sur l'offre de formation sanitaire et médico-social, organisé par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Collectivité territoriale (CTG). Pour le secteur médico-social, les difficultés avaient été listées, qu'elles soient communes ou non au secteur sanitaire :

- Absence d'opérateur de compétences (Opco) santé en Guyane ;

- Difficultés de l'Institut régional de développement du travail social (IRDTS) à former suffisamment de diplômés ;
- Absence de formation locale pour certains métiers ;
- Faible niveau scolaire de nombreux candidats ;
- Différences de rémunération entre la fonction publique hospitalière et le secteur médico-social privé.

A l'époque, le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes vulnérables (Creai) avait recensé 298 postes vacants dans les structures médico-social du territoire, dans sa note sur « [Les besoins en ressources humaines et formation dans les ESMS de Guyane](#) ».

S'ajoutaient 161 postes à créer dans les cinq ans pour de nouveaux dispositifs. Aujourd'hui, la Lettre pro de l'Agence régionale de santé publie une liste de 175 postes à pourvoir dans quarante et une structures médico-sociales du territoire (lire ci-dessous). Cette liste sera également présentée à partir de mardi, sur le salon SantExpo, à Paris. Plusieurs organismes gestionnaires du territoire vont en effet rejoindre le stand Guyane destination santé mis en place par l'ARS : Adapei, Apajh, Apadag, l'Ebène, le groupe SOS, Rainbow Santé et le CHU de Guyane.

Gildas Le Guern fera partie de la délégation. « SantExpo, j'en attends tout et rien ». Le directeur général de l'Apajh apprécie la création du stand commun à la Guyane : « Si chacun y va de son côté, on ne pèse rien. La population de toute la Guyane réunie, c'est moins que l'agglomération de Nantes. Se retrouver ensemble, le sanitaire et le médico-social, ça peut faire du commun. Je crois à ces échanges interpersonnels. C'est l'occasion de mieux se connaître, de connaître les enjeux et aussi de se mettre à jour, grâce aux conférences. En revanche, on ne part pas là-bas pour revenir avec dix salariés. Ce n'est pas dans un salon qu'on remédiera aux problématiques du déficit de personnel. »

« Chaque année, nous rencontrons de plus en plus de difficultés à recruter »



Si, début 2024, le Creai avait publié une liste de 298 postes à pourvoir dans le secteur médico-social en Guyane, trois ans plus tôt, l'Anap n'en avait été recensé « que » 86. « Nous rencontrons chaque année de plus en plus de difficultés à recruter », témoigne Jade Lemond, responsable des ressources humaines aux PEP de Guyane. Les causes : « le manque de formation sur le territoire, le manque d'attractivité de la Guyane et le manque d'attractivité du secteur médico-social », estime-t-elle.

Ketsia Jeffrey, directrice des ressources humaines de l'Ebène, abonde : « Indéniablement, les difficultés de recrutement se sont intensifiées depuis la crise sanitaire de la Covid-19. Nous observons une pénurie accrue des professionnels de santé, exacerbée par un manque d'attractivité spécifique de notre territoire. L'offre de formation locale s'avère insuffisante pour répondre à l'ampleur des besoins, et nous constatons également un certain nombre de reconversions professionnelles post-Covid qui réduisent le vivier de candidats disponibles. » Gildas Le Guern, directeur général de l'Apajh, cite le cas des ergothérapeutes : « Nous n'en avons jamais formé autant en France et nous n'avons jamais eu si peu de candidats. En 2010, nous ne rencontrions aucune difficulté à en recruter. Nous avions des ergothérapeutes belges, des infirmiers espagnols, qu'aujourd'hui nous ne voyons plus. »

Les besoins les plus criants concernent les infirmiers et les éducateurs spécialisés. Dans l'étude du Creai, ces deux professions représentaient 31 % des postes à pourvoir. Dans notre liste de 175 postes vacants actuellement en Guyane, la proportion est rigoureusement la même. « Les difficultés de recrutement restent prégnantes pour les postes d'infirmiers, de travailleurs sociaux mais aussi de psychologues, psychomotriciens et ergothérapeutes », confirme Barbara Bertrand, co-déléguée territoriale du groupe SOS.

Gildas Le Guern dresse le même constat pour les éducateurs spécialisés : « Pour les professions moins diplômées, nous n'avons pas de turn over. En revanche, les éducateurs spécialisés ne cherchent plus à faire carrière. Il n'y a pas si longtemps, ils aspiraient à devenir chefs de service. Ce n'est plus le cas. Au point que nous avons du mal à recruter des cadres. »

« Sur ces métiers, c'est à flux tendu », déplore Samyra Cédia, responsable des ressources humaines au Samu social, qui cherche deux infirmiers pour ses lits d'accueil médicalisé. « On ne trouve pas d'éducateurs spécialisés diplômés. Quand on les forme, ils ne restent pas. Nous venons de former une éducatrice spécialisée en alternance pendant deux ans. Elle vient de s'inscrire en licence en Métropole. On se retrouve avec un chassé-croisé des professionnels diplômés entre les structures. Si on fait du rabattage, c'est auprès des professionnels des autres structures. » Avec le risque de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Qualité de vie au travail, formation en alternance, communication : ce que tente les établissements pour attirer des professionnels



Au moment de dessiner des solutions pour rendre plus attractif les carrières médico-sociales, Gildas Le Guern, directeur général de l'Apajh, part d'un premier constat : « Au niveau salarial, la convention collective s'applique. Nous n'avons aucune marge de manœuvre. » Il cite l'exemple d'une aide-soignante : « Dans notre secteur, il y a vingt ans, elle gagnait 1,8 fois le smic.

Aujourd'hui, elle est au smic. » Les employeurs espèrent voir aboutir les négociations conventionnelles, avec « une revalorisation salariale significative (Katsia Jeffrey, directrice des ressources humaines de l'Ebène) ou « de meilleurs salaires » (Jade Lemond, responsable des ressources humaines des PEP). En attendant, c'est donc sur les avantages et les conditions de travail qu'ils tentent d'agir.

Le directeur général de l'Apajh dit insister sur « la qualité de vie au travail. Nous essayons de fidéliser, de travailler sur notre marque employeur. Aujourd'hui, il faut inverser les rôles : ce sont les professionnels qui nous choisissent et pas le contraire. Il y a trois ans, nous avons recruté un directeur de la recherche, du développement et de la qualité, issu du secteur de l'industrie. S'agissant des fonctions support, par exemple, nous essayons de mieux répartir le temps de travail. Nous proposons des semaines de quatre jours et demi, sur la base de trente-sept heures. Mais ce qui est possible pour une comptable ne l'est pas pour une psychomotricienne d'un service à domicile qui voudrait son mercredi après-midi. »

Si Gildas Le Guern féminise les professions, c'est que « 89 % de nos effectifs sont des femmes et ça augmente tous les ans. Cela fait des années que je n'ai pas reçu la candidature d'un infirmier homme. Avec, en Guyane, une mère sur deux vivant seule avec ses enfants, cela a un impact sur l'organisation du travail. »

Katsia Jeffrey liste également « l'amélioration des conditions de travail » pour fidéliser les professionnels. Mais sans s'interdire quelques expédients face à l'urgence : « L'intégration de dispositifs d'aide à l'installation pour les professionnels venant d'autres régions est une piste explorée. » Le groupe SOS le fait déjà : « Si le poste reste vacant trop longtemps, nous pouvons prendre en charge le billet d'avion », indique Barbara Bertrand, directrice territoriale handicap et justice qui reconnaît toutefois que « ce n'est pas une solution qui renforce de manière significative notre attractivité ».

S'agissant de la formation, tous les employeurs s'accordent à dire qu'il faut « communiquer sur les métiers » auprès des élèves et qu'il est nécessaire « d'augmenter l'offre de formations, avec davantage d'opérateurs ».

Le directeur général de l'Apajh veut « aller chercher les premiers de la classe. Il faut donner envie aux élèves performants de faire ces métiers. Nous sommes à la fois dans l'artisanat et dans l'ingénierie. Il faut s'imprégner des politiques publiques, du soin et aussi être créatif parce

qu'aujourd'hui, c'est la structure qui s'adapte à l'usager et plus l'inverse. Ce sont des métiers stimulants. S'ennuyer dans notre secteur, ce n'est pas possible ! »

En attendant, plusieurs structures ont mis en place de l'alternance ou des stages. Le ESMS handicap adulte du groupe SOS ont accueilli soixante-quinze stagiaires en 2024. « En outre, nous avons des liens très forts avec les lycées de Kourou, avec des immersions de classe durant l'année », relate Barbara Bertrand.

A l'Ébène, « nous explorons activement les contrats d'apprentissage et de professionnalisation pour former localement, indique Katsia Jeffrey. Notre objectif est de collaborer étroitement avec le maximum d'organismes de formation, tant au niveau local qu'en dehors de la Guyane, afin d'étoffer l'offre de formation proposée à nos collaborateurs et futurs recrutements. Nous sommes également en phase d'étude pour établir des partenariats avec des écoles spécialisées afin de créer un vivier de professionnels qualifiés sur le territoire. »

Pour recruter davantage de professionnels, Gildas Le Guern avance l'idée d'un dispositif équivalent aux praticiens à diplômes hors Union européenne (Padhue). « Nous l'avons fait chez les médecins. Je suis sûr que chez nos voisins, au Brésil qui est un grand pays, il y a des métiers qui se rapprochent des nôtres. A notre échelle, nous réfléchissons à aller voir la manière dont est pris en charge le polyhandicap. »

Blaise Joseph-François, directeur général de l'Adapei et délégué régional

Nexem : « La pénurie est telle que la qualité des accompagnements est remise en cause »



Comment expliquez-vous que le secteur médico-social ait de plus en plus de difficultés à recruter ?

La première raison est que la formation locale de travailleurs sociaux est insuffisante. La concurrence s'est également accrue auprès des candidats disponibles, qu'ils soient de Guyane ou hors du territoire, tous métiers confondus. Enfin, nous souffrons d'un manque d'attractivité des métiers et du secteur pour différentes raisons :

- Rémunération peu attractive dans le secteur privé comparativement à celle du secteur public
- Concurrence accrue et dumping du fait d'avantages extraconventionnels attribués
- manque de visibilité du secteur pour faciliter l'orientation et redonner du sens

A quel point la rémunération pose-t-elle problème ?

On applique la convention collective 66. Elle nous limite. De plus en plus de métiers, en début de carrière, sont en dessous du smic. Les jeunes ne veulent pas venir dans un secteur où il y a énormément de contraintes pour gagner si peu. Les marges de manœuvres que nous avons dépendent des financements que nous pouvons obtenir. Nous les obtenons par nos tarificateurs, eux-mêmes tenus par la convention collective.

Quelles sont vos marges de manœuvre ?

Nous arrivons à développer de l'accessoire. Mais ce n'est pas parce qu'on met à disposition un téléphone, un ordinateur voire un véhicule que ça suffira. Il y a une forte concurrence entre le public et le privé. Le public peut donner 40 % de vie chère. Nous, nous sommes limités à 20 %. A peine recrutés, l'objectif de nos salariés est de rejoindre le public qui a des marges de manœuvre que nous n'avons pas. A Saint-Laurent, par exemple, nous sommes concurrencés par un hôpital qui propose des solutions de logements.

Les organismes gestionnaires ont-ils tendance à se faire concurrence pour attirer les professionnels ou à tirer dans le même sens ?

Il y a une envie de travailler ensemble pour valoriser le secteur. Mais il y a tellement de besoins que si certains peuvent attirer les profils à eux, ils n'hésitent pas à le faire. J'ai été effaré d'aller à une rencontre interprofessionnelle et de voir des confrères, acteurs privés, poser des kakémonos annonçant 30 % de vie chère chez eux. Nous n'avons jamais eu de réponse sur la manière dont ils y arrivent. Nous sommes dans une pénurie telle que c'est la qualité des accompagnements qui est mise en difficulté. Nous sommes autorisés à créer des dispositifs avec des éducateurs spécialisés et nous nous retrouvons à devoir recruter des moniteurs. Face à cette pénurie, certains établissements disent qu'ils trouveront des solutions, mêmes border line, pour les recruter. Si tout le monde s'amuse à faire ça, quid de la convention collective et de la qualité des accompagnements ?

Où en sont les discussions sur la convention collective ?

Il y a des discussions au niveau national pour la faire évoluer. Il y a énormément de difficulté à aboutir à un cadre qui soit partagé avec les syndicats de salariés. A défaut d'accord, la seule réponse qui restera au syndicat d'employeurs sera de dénoncer la convention pour obliger à trouver un accord dans les dix-huit mois. Nous sommes d'accord, mais il faut faire des propositions qui soient acceptables en termes de coûts par le ministère du Travail et celui des Solidarités. Si nous demandons deux milliards, la réponse sera négative. Nous disons qu'il faut faire une proposition qui soit cohérente. Et c'est là que ça bloque. S'il y a accord, la convention collective s'imposera. Les financements de la CNSA, qui les délègue ensuite aux ARS, suivront.

Cette convention collective peut-elle s'adapter aux besoins de la Guyane ?

Nous pouvons faire remonter les spécificités de nos territoires, pour avoir des jeunes formés et des niveaux de rémunérations qui renforce l'attractivité du secteur. Si nous n'arrivons pas à évoluer la convention collective et que nous devons la dénoncer, les primes de vie chère disparaîtront. Ce sera le droit du travail qui s'appliquera. Tous les acteurs médico-sociaux se retrouveront face à une énorme difficulté pour recruter. Ce sera une fuite des talents. Nous sommes au pied du mur. Il y a un véritable enjeu pour le territoire. Il faut réduire les inégalités entre les acteurs. Les réponses sont nationales mais aussi régionales. Au niveau régional, s'il y a des enquêtes, des actions de promotion des métiers, les acteurs sont prêts à se mobiliser. Nous sommes toujours disponibles pour agir en ce sens.

Quelles sont les perspectives pour la formation ?

Lors du colloque organisé par l'Ebène, j'ai dit clairement que le secteur ne peut pas se développer sans professionnels. La question est celle de développer l'offre de formation sans forcément la centraliser sur un seul organisme qui a du mal à fournir les diplômés. Il y a des organismes en Guyane et hors de Guyane qui voudraient bien y participer. Nous, acteurs du médico-social, sommes en soutien. Nous ne mettons pas en place de formation diplômante mais nous accueillons les stagiaires. Nous pouvons mettre en place du tutorat. Nous sommes en soutien de la politique de formation, quel que soit l'organisme, dès lors que les formations sont adaptées aux besoins du territoire.

Certains employeurs recrutent des étudiants de licence, faute d'éducateurs spécialisés diplômés d'Etat. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

C'est problématique. Sur le terrain, on constate qu'ils n'ont pas reçu la formation nécessaire pour accompagner les publics. Ce sont des formations qui les orientent vers les métiers de l'éducation, dont nous avons également besoin en Guyane. Nous avons davantage besoin d'améliorer l'attractivité pour que les professionnels partis travailler ailleurs souhaitent se rapprocher de leur territoire et éventuellement revenir travailler.

Quels dispositifs seraient de nature à renforcer l'attractivité pour ces métiers ?

En tant que syndicat d'employeurs, nous avons fait plusieurs propositions :

- Mener une enquête annuelle sur les métiers de l'action sociale et de la santé ;
- Développer les formations en alternance ;

- Réaliser des campagnes de communication pour promouvoir ces métiers ;
- Présenter les opportunités d'emplois en Guyane aux étudiants de Métropole ;
- Attribuer des aides à la mobilité et à l'installation, pour les professionnels mais aussi pour les formateurs qui viendraient dispenser des formations en Guyane ;
- Financer des mesures conventionnelles et réglementaires ;
- Accompagner les organismes gestionnaires qui proposent d'autres mesures d'attractivité.

Quelles relations avez-vous nouées avec les organismes de formation en et hors de Guyane, et les établissements scolaires du territoire ?

Nous proposons des terrains de stage pour les étudiants des organismes de formation (IRDTS, PP +, les lycées Melkior, Juminer et de Matiti. Nous participons à des forums au collège. Nous organisons des journées portes ouvertes dans nos établissements pour permettre aux étudiants de découvrir les conditions de travail et les métiers.

Au Sénat, une table ronde sur la politique du handicap en Guyane

La question de la pénurie de main d'œuvre dans le médico-social en Guyane va s'inviter au Palais du Luxembourg, mardi. Certains acteurs du secteur vont profiter de leur présence à SantExpo, à Paris, pour faire d'une pierre deux coups. Ils quitteront la Porte de Versailles, où se déroule le salon professionnel du secteur de la santé, pour rejoindre les abords du Jardin du Luxembourg. Ce jour-là, le Sénat accueille une table ronde sur la politique du handicap en Guyane.

Alexandre Boichon, directeur de l'autonomie à l'ARS, Aminata O'Reilly, directrice de la MDPH (à distance), Sylviane Erepmoc, inspectrice de l'Éducation nationale, Blaise Joseph-François, directeur général de l'Adapei (à distance) et Gildas Le Guern, directeur général de l'Apajh, s'exprimeront chacun pendant dix minutes sur la perception du handicap en Guyane, l'adaptation de la loi du 11 février 2005 à la Guyane, la gestion de la prestation de compensation du handicap (PCH), le service public de l'autonomie, le renforcement de l'offre médico-social, les besoins de recrutement et de formation, l'accès à l'école... S'ensuivra une séance de questions-réponses avec les sénateurs. Ces échanges doivent alimenter une étude de la délégation sénatoriale aux Outre-mer sur la politique du handicap Outre-mer.

Les formations disponibles en Guyane

Si des jeunes souhaitent se lancer dans une formation pour ensuite rejoindre le secteur médico-social, il en existe plusieurs sur le territoire, de tout niveau.

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne : lycée Melkior-Garré à Cayenne, Lycée Bertène-Juminer à Saint-Laurent-du-Maroni, lycée Anne-Marie-Javouhey à Cayenne, lycée Elie-Castor à Kourou
- Bac pro animation enfance et personnes âgées : lycée Melkior-Garré à Cayenne, lycée Bertène-Juminer à Saint-Laurent-du-Maroni, lycée du Larivot à Matoury, lycée Elie-Castor à Kourou
- BTS diététique et nutrition : PP+ à Cayenne
- BTS services et prestations des secteurs sanitaires et social : lycée Melkior-Garré à Cayenne, lycée Bertène-Juminer à Saint-Laurent-du-Maroni
- CAP agent accompagnant au grand âge : lycée Melkior-Garré à Cayenne, lycée Lumina-Sophie à Saint-Laurent-du-Maroni et lycée Elie-Castor à Kourou
- Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale : IRDTS à Cayenne
- Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social : IRDTS à Cayenne
- Diplôme d'État d'aide-soignant : PP + à Cayenne et IFS à Cayenne
- Diplôme d'État d'assistant familial : IRDTS à Cayenne
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture : PP + et IFS à Cayenne
- Diplôme d'État d'infirmier : IFSI à Cayenne et PP + à Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni
- Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants : IRDTS à Cayenne
- Diplôme d'État d'éducateur spécialisé : IRDTS à Cayenne
- Diplôme d'État de psychomotricien : PP + à Cayenne
- Parcours d'accès spécifique santé : UFR santé à Cayenne
- Préparation à l'entrée dans les formations paramédicales (niveau post-bac) : lycée Melkior-Garré, à Cayenne
- Licence professionnel intervention sociale – accompagnement de publics spécifiques : Université de Guyane à Cayenne

Baromètre de l'emploi 2025 de l'Opco santé

Depuis 2022, le baromètre emploi-formation de l'Opco santé constitue une source de données précieuses pour les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux privés. Il aide l'Opco santé à construire ses politiques emploi formation pluriannuelles et contribue à mettre en évidence

les besoins de ces secteurs vis-à-vis de leurs partenaires institutionnels. L'Opco santé a lancé en avril la deuxième édition de son baromètre, en partenariat avec l'institut BVA. Les établissements privés des secteurs sanitaire, social et médico-social sont invités à [y répondre en ligne](#).

175 postes à pourvoir dans quarante et une structures de Guyane



Infirmiers, éducateurs spécialisés, psychologues. Mais aussi orthoptistes, neuropsychologues, masseur-kinésithérapeutes... Quinze organismes gestionnaires du secteur médico-social nous ont transmis la liste de leurs postes à pourvoir par type d'établissement, en amont de SantExpo. Les voici !

Aides

Lieu : Saint-Laurent-du-Maroni

- Assistant de territoire d'action

msabato@aides.org

Samu social

Lieu : lits d'accueil médicalisé à Cayenne

- Infirmier de jour
- Infirmier de nuit

s.cedia@samusocialguyane.com

Insertion professionnelle (EPNAK - Etablissement public)

- Conseiller emploi accompagné (CEA)
- Neuropsychologue
- Infirmier Diplômé d'État (IDE)
- Chef de service

 contactguyane@epnak.org

Médico-Social (AGAPA - Secteur associatif)

Pour l'EHPAD :

Lieu : Cayenne

- 1 Infirmier IDE
- 1 animateur en EHPAD

 contact@ehpadsaintpaul.fr

Médico-Social (GCSMS - Secteur associatif)

Pour la plateforme handicap

Lieu : Ouest guyanais

- Chef de service éducatif
- Cadre de santé
- Educateurs spécialisés
- Psychologue
- Neuropsychologue
- CESF
- Assistant Social
- Infirmier
- Ergothérapeute
- Orthophoniste

 contact@gcsms-handicap.org

Pour la CAHTI

Lieu : Cayenne et fleuves guyanais

- Intervenant social (profil ES)
- Intervenant social (profil ASS)
- Psychomotricien
- Neuropsychologue
- Orthophoniste

Médico-Social (RDS - Secteur associatif)

Lieu : Cayenne

- Travailleur social AVS, ME
- Educateur spécialisé
- Psychologue

 centre.accueil.rds@wanadoo.fr

Médico-Social (Groupe SOS JEUNESSE - Secteur associatif)

Lieu Roura

- Médecin pédopsychiatre ou psychiatre
- Psychomotricien
- Éducateur spécialisé
- Éducateur spécialisé suivi cas complexe

 info@groupe-sos.org



Médico-Social
(Groupe SOS SOLIDARITES -
Secteur associatif)

Pour la MAS Kourou

Lieu : Kourou

- Médecin
- Infirmier
- Aide soignant
- Travailleur social
- Responsable qualité
- Psychologue
- Ergothérapeute
-

Pour la plateforme rétablissement :

Lieu : Cayenne

- Médecin
- Infirmier
- Aide soignant
- Travailleur social
- Psychomotricien
- Psychologue
- Ergothérapeute



info@groupe-sos.org



Médico-social
(PEP de Guyane - Secteur
associatif)

- Assistant de service social
- Éducateur de jeunes enfants (EJE)
- Éducateur spécialisé (ES)
- Ergothérapeute
- Kinésithérapeute
- Médecin en rééducation fonctionnelle
- Médecin pédiatre
- Médecin psychiatre
- Monitrice éducatrice (ME)
- Neuropsychologue
- Orthophoniste
- Psychologue
- Psychomotricien



responsable.rh@lespep973.org



Médico-Social
(APADAG - Secteur associatif)

SESSAD DYS

Lieux : Cayenne/Kourou

- 1 Orthophoniste
- 1 Neuropsychologue
- 1 Psychomotricien
- 1 Psychologue

SESSAD DA

Lieu : Cayenne

- 1 Educateur (trice) Spécialisé(e)

SAMSAH

Lieu : Cayenne

- 1 Psychologue

SAF

Lieu : Cayenne

- 1 Ouvrier logistique

SESSAD/SAMSAH

Lieu : Saint Laurent du Maroni

- 1 Orthophoniste
- 1 Psychologue
- 1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale



contact@apadag.org



Médico-Social
(Groupe SOS SOLIDARITES -
Secteur associatif)

**Postes sur le secteur des personnes en
difficultés spécifiques (PDS)**

**Pour les Appartements de Coordination
Thérapeutiques (ACT)**

Lieux : Kourou et Rémire Montjoly

- 0.23 ETP de Médecin sur Kourou
- 0.80 ETP de Secrétaire sur Kourou
- 0.46 ETP de Psychologue

Pour le Pôle est guyanais

Lieu : Saint-Georges-de-l'Oyapock

- 3 ETP d'Infirmiers.ières (ACT et LHSS)
- 1 ETP d'Aide-Soignante (LHSS)
- 0.30 ETP de Médecin
- 0.30 ETP de Psychologue
- 1 ETP de Travailleur Social

Pour le Pôle Addictologie

Lieu : Roura

- 1 ETP d'Infirmier.ière (CSAPA)
- 1 ETP de Psychologue (CSAPA)
- 0.25 ETP de Médecin psychiatre (CSAPA et ACT HOUSING FIRST)
- 1 ETP de Travailleur social



info@groupe-sos.org



Médico-Social (ADAPEI - Secteur associatif)

Pour le pôle autisme

Lieux: Cayenne/Kourou

- 2 accompagnants éducatifs et sociaux (AES)
- 2 orthophonistes
- 4 psychomotriciens
- 4 psychologues
- 3 assistants de service social
- 2 éducateurs de jeunes enfants (EJE)
- 1 moniteur éducateur
- 4 éducateurs spécialisés
- 1 éducateur spécialisé coordinateur
- 1 ergothérapeute
- 1 moniteur d'atelier

Pour le pôle Autonomie et soin

Lieu : Cayenne

- 1 Technicien d'intervention sociale et familiale
- 1 Psychologue
- 1 Ergothérapeute
- 2 Educateurs spécialisés
- 1 Auxiliaire de vie

Pour le pôle Insertion professionnelle

Lieu : Kourou

- 1 Educateur spécialisé
- 1 Assistant de service social
- 1 Moniteur atelier entretien des locaux
- 1 Moniteur atelier agricole
- 1 Moniteur atelier entretien des espaces verts
- 1 Psychologue

Pour l'entreprise adaptée

Lieu : Cayenne /Kourou / SLM

- 2 Chefs d'équipe "espace vert"
- 1 Chef d'équipe "entretien des locaux"
- 2 Ouvrier "espace vert"



contact@adapei973.org



Médico-Social (AKATIJ - Secteur associatif)

Postes sur le secteur des personnes en difficultés spécifiques (PDS)

Lieu Kourou

- Travailleur social
- Travailleur social
- Médecin

Lieu : Maripasoula

- Infirmier

Lieu : Saint Laurent du Maroni

- Médecin Coordonnateur
- Psychologue (*2)
- Infirmier
- Educateur spécialisé (*2)

Lieu : Awala-Yalimapo

- Chef de service

Lieu Saint-Georges de l'Oyapock

- Infirmier



contact@akatij.fr



Sanitaire et médico-social (RAINBOW Guyane - Secteur associatif)

- Kinésithérapeute
- Infirmière Jour / Nuit
- Infirmière Puéricultrice
- Orthophoniste
- Aide-soignant
- Assistante sociale
- Ergothérapeute

recrutement@rainbow-sante.com

Médico-Social
(EBENE - Secteur associatif)

 

Pour le Centre d'Appui aux Réseaux de santé de Guyane) :
Lieu : REMIRE-MONTJOLY

- 1 assistant administratif et logistique
- 1 assistant de direction

Pour le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) :
Lieu : REMIRE-MONTJOLY

- 1 chef de service

Pour la Plateforme ABC (Autonomie, Bien-être et Citoyenneté) :
Lieu : SAINT-LAURENT DU MARONI

- 1 accompagnant éducatif et social
- 1 coordonnateur de parcours
- 1 aide-soignant
- 1 éducateur spécialisé
- 1 chef de service

Pour l'IME (Institut Médico Educatif) :
Lieu : CAYENNE

- 1 psychologue
- 1 conseiller en économie sociale et familiale
- 1 accompagnant éducatif et social

Pour l'EHPAD :
Lieu : CAYENNE

- 1 aide médico-psychologique
- 1 relayeuse
- 1 coordonnateur vie sociale et animation
- 1 conducteur accompagnateur

Pour la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) :
Lieu : CAYENNE

1 infirmier

Pour les SSIAD :
Lieux : KOUROU et SAINT-LAURENT DU MARONI

- 1 infirmier

Pour le SAAD :
Lieu : CAYENNE

- 3 auxiliaires de vie

 contact@ebene973.org

Médico-Social
(APAJH - Secteur associatif)



Pour l'IME :
Lieu : Rémire-Montjoly

- 2 Educateurs Spécialisés
- 1 Assistant de service social
- 1 Moniteur Educateur
- 1 Psychomotricien
- 6 Kinésithérapeutes
- 6 Infirmiers
- 1 Orthophoniste
- 2 Ergothérapeute

Pour le SSAD :
Lieu : Rémire-Montjoly

- 1 Moniteur Educateur
- 1 Psychomotricien
- 2 Kinésithérapeutes
- 6 Infirmiers

Pour le SESAM :
Lieu : Rémire-Montjoly

- 2 Educateurs Spécialisés
- 2 Assistant de service social
- 1 Transcripateur
- 1 Moniteur Educateur
- 2 Neuropsychologues
- 1 Orthophoniste
- 4 Orthoptistes
- 4 Ergothérapeutes

Pour le SESSAD et le CRDM :
Lieu : Rémire-Montjoly

- 2 Educateurs Spécialisés
- 1 Educateur de Jeunes Enfants
- 1 Assistant de service social
- 2 Moniteurs Educateurs
- 1 Neuropsychologue
- 2 Psychomotriciens
- 1 Ergothérapeute

Pour le Pôle Ouest :
Lieu : Saint-Laurent-du-Maroni

- 1 Educateur Spécialisé
- 1 Assistant de service social
- 1 Psychomotricien
- 2 Ergothérapeutes
- 1 Chef de service
- 1 Coordinateur

 asso@apajhguyane.org

EN BREF

♦ La Défenseure des droits en visite au CHC et au Chog



La Défenseure des droits, Claire Hédon, et son adjoint le Défenseur des enfants, Eric Delemar, sont en Guyane jusqu'à vendredi. Cette visite, axée sur les relations des usagers avec les services publics et sur les droits de l'enfant, vise à mieux faire connaître l'institution et notamment son rôle de médiation pour résoudre les problèmes entre usagers et services publics.

Mercredi, elle s'est rendue au Centre Hospitalier de Cayenne. Outre la direction, elle a échangé avec le Dr Pauline Cousin, médecin à la Pass, le Dr Cyril Rousseau, directeur des CDPS et hôpitaux de proximité, et le Dr Dominique Dotou, chef de service de gynécologie-obstétrique. Hier, la Défenseure des droits a poursuivi sa visite à Saint-Laurent-du-Maroni et notamment au Chog. En début de semaine, elle avait rencontré l'équipe du CDPS de Camopi, durant son passage dans la commune.

A Cayenne, les échanges ont permis de revenir sur plusieurs points majeurs dans l'accès aux soins :

- Les difficultés de transport d'une importante partie de la population ;

- Les changements dans la file active de la Pass avec une part plus importante des demandeurs d'asile depuis 2023 ;
- Les enjeux de traduction avec un public venant du Maghreb, d'Afghanistan et du Proche-Orient représentant un tiers de la file active de la Pass. « Cette problématique n'est pas propre à la Pass puisque nous sommes la porte d'entrée vers les autres services de l'hôpital », a insisté le Dr Cousin ;
- Le transfert des femmes enceintes des communes isolées vers les maternités du littoral un mois avant l'accouchement ;
- L'absence de couverture sociale pour « un tiers de la population du Haut-Maroni, soit 10 000 personnes qui y seraient éligibles », selon le Dr Rousseau ;
- La faiblesse de la couverture vaccinale ([lire la Lettre pro du 29 avril](#)) ;
- L'importance du rôle des médiateurs en santé et la volonté de faire reconnaître la profession.

Venue « écouter ce que vous constatez », la Défenseure des droits a encouragé les professionnels de santé à « solliciter » ses services.

♦ Grippe : l'activité à un niveau « relativement élevé » dans les centres de santé

Les indicateurs de la **grippe** poursuivent leur baisse à l'échelle du territoire, signale Santé publique France, dans un bulletin épidémiologique diffusé hier. « L'épidémie saisonnière de la grippe a été déclarée fin décembre et le pic franchit en février. Depuis, les indicateurs sont en baisse mais la région est toujours en épidémie. Au cours des deux dernières semaines, l'activité était en baisse et à un niveau bas sur le littoral et se maintenait à un niveau relativement élevé dans les centres de santé et les hôpitaux de proximité. »

S'agissant des **diarrhées**, « l'activité était en baisse dans les communes isolées (CDPS et hôpitaux de proximité) et sur le littoral au cours des deux dernières semaines (données des CH de Cayenne et de l'Ouest Guyanais) et en légère hausse en médecine de ville. »

« Au cours des deux dernières semaines, l'activité globale liée à la **dengue** sur le territoire était faible avec en moyenne 13 cas confirmés par semaine. La majorité des cas ont été recensés dans le secteur des Savanes où une légère hausse est observée. Le sérotype identifié ces deux dernières semaines était exclusivement le DENV-2. »

« Le nombre d'**accès palustres** diagnostiqués dans le système de soins au cours des deux premières semaines de mai demeurait faible avec 6 accès. Parmi ces 6 accès, un à *P. falciparum* importé d'Afrique, trois accès à *P. vivax* et deux reviviscences à *P. vivax*. »

♦ Réunion d'information sur le rôle des maîtres de stage universitaires



Jeudi 22 mai, le Dr Marie Eeckhout et le Dr Laurent Dejault présenteront une réunion d'information sur le rôle de maîtres de stage universitaires. Elle se déroulera à 20 heures à la Domus Medica, à Cayenne, et pourra être suivie à distance également. L'objectif est d'expliquer l'intérêt d'accueillir des internes au sein de ses consultations.

[S'inscrire.](#)

♦ Séminaire Pasteur sur les entérovirus

Le prochain séminaire de l'Institut Pasteur de Guyane traitera des entérovirus sous les tropiques. Il se déroulera lundi à 15 heures, à la bibliothèque de l'IPG, à Cayenne, et sera animé par Maël Bessaud, de l'Institut Pasteur de Paris. « Le genre entérovirus regroupe plus de deux cents virus infectant l'Homme. Si la plupart des infections sont asymptomatiques, les entérovirus sont responsables d'une grande variété de tableaux cliniques plus ou moins sévères : atteintes neurologiques, méningites, détresses respiratoires, etc. La mise en place d'une surveillance des poliovirus à Mayotte nous a donné l'occasion de caractériser pour la première fois les entérovirus trouvés dans les eaux usées de ce département. Bien que portant sur quelques dizaines d'échantillons, cette caractérisation a permis de révéler plus de 300 virus différents, illustrant ainsi l'intérêt des eaux usées pour le suivi de la circulation des virus. Dans un autre projet mené en République centrafricaine et au Cameroun, nous avons caractérisé les entérovirus circulant chez des animaux de ferme et recherché de potentiels échanges zoonotique de virus. » Comme lors des séminaires précédents, les doctorants de l'Université de Guyane auront la possibilité d'émargier pour l'obtention de crédits de l'école doctorale.

♦ Poursuite du congrès des maladies rares aujourd'hui

Hier a débuté le tout premier congrès de la Plateforme de coordination des maladies rares de Guyane (Comarg). Ce rendez-vous inédit, placé sous le thème « En route vers l'Espoir », se poursuit aujourd'hui, à partir de 8h30, à l'hôtel Royal Amazonia, à Cayenne.

Pour cette première journée, les participants ont pu assister à plusieurs interventions :



L'Adapei a rappelé l'importance de l'accompagnement médico-social pour les familles concernées
 La MDPH a apporté des éclairages sur les droits et dispositifs d'accompagnement accessibles aux personnes vivant avec une maladie rare
 Le témoignage d'une famille dont le jeune Ethan est atteint de deux maladies rares.

Ce matin, les communications porteront sur :

- L'épilepsie d'origine génétique (Pr de Toffol)
- Les neuropathies périphériques (Dr Deschamps)
- L'amyotrophie spinale infantile (Pr Elenga)
- L'amylose cardiaque (Pr Inamo)
- La maladie de Pompe (Dr Pichard)
- Les maladies hémorragiques rares (Pr Elenga, Pr Dargaux)
- Les troubles du neurodéveloppement (Dr Diop)
- Le Registre des handicaps (Pr Nacher)

E-Santé

◆ Lancement de la phase 2 du Ségur numérique pour les médecins de ville

Depuis 2022, l'Etat et l'Assurance maladie développent Mon espace santé, le carnet de santé numérique gratuit, universel et souverain des assurés sociaux en France. Après avoir ouvert ce nouveau service public, le programme Ségur numérique a permis aux professionnels de santé d'envoyer systématiquement aux patients leurs documents de santé (ordonnances, résultats de biologie, compte-rendu d'hospitalisation, etc.) dans Mon espace santé. L'enjeu est maintenant de permettre aux professionnels de santé d'accéder plus simplement et en toute sécurité aux documents depuis leurs logiciels métier.

Mardi a été publié au Journal officiel le dispositif de la vague 2 du Ségur numérique pour les médecins de ville. Il permettra aux professionnels de bénéficier au cours des deux prochaines années d'une mise à jour de leurs outils numériques du quotidien, financée par l'État. Ces mises à jour auront pour but de simplifier l'accès aux données de santé pour les professionnels de santé. Elles permettront également d'accompagner la généralisation de l'ordonnance numérique. Les exigences transmises aux éditeurs de logiciel sont de :

- systématiser l'envoi des documents de santé produits par le logiciel de gestion de cabinet vers le dossier médical partagé du patient, sur la base d'une identité qualifiée (INSI) ;
- faciliter la consultation de l'information disponible dans Mon espace santé par les professionnels ;
- faciliter l'intégration des documents médicaux reçus par MSSanté dans le LGC ;
- renforcer la sécurité des systèmes d'information (SSI).

Un logiciel souhaitant candidater au référencement en tant que logiciel de gestion de cabinet doit comporter a minima les fonctions suivantes :

- prise de rendez-vous et agenda ;
- dossier patient électronique (informations administratives, observations médicales en saisie libre ou par formulaires type et personnalisables) ;
- prescription informatisée des actes et des médicaments ;
- fonctionnalités d'aide à la décision médicale ;
- tableaux de bord de suivi des patients ;
- fonction de courriers et traitement de textes ;
- échanges avec les autres professionnels de santé (biologie, imagerie...).

Le calendrier de mise en œuvre de cette vague 2 pour la médecine de ville prévoit le développement et le référencement des solutions jusqu'à mi-2026 et le déploiement des mises à jour auprès des professionnels jusqu'à mi-2027.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Lancement de la mission « Santé des personnes en situation de handicap »

Une mission sur la santé des personnes en situation de handicap est lancée par le gouvernement. Un rapport d'étape est attendu dès les grandes vacances, pour préparer le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2026. Le rapport final est souhaité dans un délai de six mois.

« Aujourd'hui, trop de personnes en situation de handicap se heurtent à des difficultés pour accéder aux soins », déplore le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins, dans un [communiqué](#). Il liste les raisons suivantes :

- Des structures de soins encore insuffisamment accessibles sur le plan physique, sensoriel et numérique ;
- Un manque de formation des professionnels de santé ;
- Des disparités territoriales qui aggravent les inégalités d'accès ;
- Un renoncement aux soins encore trop fréquent pour des raisons financières, organisationnelles ou logistiques.

Cette mission s'articule autour de deux axes stratégiques :

- Garantir un accès aux soins sans rupture, en améliorant l'organisation des parcours de santé et en développant un véritable "réflexe handicap" dans le système de santé ;
- Renforcer la prévention et le dépistage précoce, en intégrant pleinement les personnes en situation de handicap aux dispositifs de santé publique.

L'objectif de la mission sera de « proposer des mesures immédiatement opérationnelles ».

Offres d'emploi



- L'Agence régionale de santé recrute
 - un **chargé de mission établissements de santé** (titulaire ou contractuel, à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater](#).
 - un **responsable du développement de l'offre de soins ambulatoires** (titulaire ou contractuel, à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater](#).
- Le GCS Guyasis recrute un **chef de projet digital** pour le compte de l'URPS médecins (CDD d'un an). [Consulter l'offre et candidater](#).
- Rainbow Santé recrute un **technicien de l'information médicale** (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).

Agenda

Aujourd'hui

► **Premier Congrès** des maladies rares, organisé par la Comarg, au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Demain

► **Journée nationale de la fibromyalgie**. Journée de prévention et d'information, organisée par Fibromyalgie Guyane, de 9 heures à 14 heures, à la mairie d'Iracoubo.

► **Fo zot savé**. Le Dr Gilbert Zakine, chirurgien plasticien, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la chirurgie des seins, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Dimanche 18 mai

► **Formation** à la sécurité des professionnels de santé, avec la gendarmerie nationale, de 10 heures à 15 heures, à Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire](#).

Lundi 19 mai

► **Séminaire Pasteur**. Communication de Maël Bessaud, de l'Institut Pasteur de Paris, sur les entérovirus sous les tropiques », à 15 heures, à l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

► **Conférence** gesticulée sur les transidentités, organisée par le Coress, de 18 heures à 20 heures, sur la terrasse du Ciap, au camp de la Transportation, à Saint-Laurent-du-Maroni..

Mardi 20 mai

► **Entretiens Alzheimer**, avec la fondation Recherche Alzheimer, de 14 heures à 18 heures à la CCIG, à Cayenne. [Consulter le programme](#). [Inscription obligatoire](#) ou à evenements@alzheimer-recherche.org ou au [0142177519](tel:0142177519).

Jeudi 22 mai

► **Réunion d'information** sur le rôle des maîtres de stage universitaires, présentée par le Dr Marie Eeckhout et le Dr Laurent Dejault, à 20 heures à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Entretiens Alzheimer**, avec la fondation Recherche Alzheimer, de 14 heures à 18 heures dans la salle Andrée-Surlemont de la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni. [Consulter le programme](#). [Inscription obligatoire](#) ou à evenements@alzheimer-recherche.org ou au [0142177519](tel:0142177519).

► **Afterwork** du centre de ressources autisme sur le thème « La scolarité et les TSA », de 18h30 à 20h30 chez Gaufrement Bon, à Rémire-Montjoly.

Vendredi 23 mai

► **Journée intergénérationnelle** à Sinnamary, organisée par le CHU de Guyane – site de Kourou, avec le service des sports de la mairie et l'Ebène, de 7h30 à 15 heures à Sinnariouz.

Samedi 24 mai

► **Permanence des orthophonistes** pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, à l'école Madly-Marignan, à Macouria.

Mardi 27 mai

► **Plénière** d'installation du Comité de coordination régionale de la santé sexuelle (Coress). Ouverte aux membres nommés.

Jeudi 12 juin

► **Webinaire** sur l'éducation thérapeutique du patient, organisé par GPS et la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire](#).

Dimanche 15 juin

► **Formation** à la sécurité des professionnels de santé, avec la gendarmerie nationale, de 10 heures à 15 heures, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Du 19 au 21 juin

► **Troisième Congrès médical de l'Amapa**, à Macapa. [S'inscrire](#).

Les 25 et 26 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Des **rendez-vous**
offerts tous les ans
pour les jeunes de
3 à 24 ans



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Directeur de la publication : Laurent BIEN
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)